

Communiqué nr. 2/2020

Assemblée générale des membres 2020



L'Assemblée générale des membres FPE s'est tenue le 4 septembre 2020 au centre de congrès Kreuz à Berne dans le respect des règles de protection contre le coronavirus. **Mathias Prüssing (CEO BKW Building Solutions AG)** a salué les participants et leur a présenté la stratégie de BKW en vue de relever les futurs défis dans le cadre de la stratégie énergétique 2050 avec la **décarbonisation** de l'économie (y compris les bâtiments) et le **développement des énergies renouvelables**. Celle-ci devrait permettre à BKW de s'établir en tant que partenaire de taille dans un nouvel environnement et de poursuivre son expansion.

Les **modifications de statuts** furent acceptées à l'unanimité par l'Assemblée générale des membres et les **élections des organes de la FPE** furent menées à tour de rôle.



Dr. Bernd Frieg a démissionné de son poste de **Président de la FPE** après plus de 20 ans d'engagement et a passé la main à **Adrian Reusser, Président nouvellement élu**. Depuis la création de la FPE, Bernd Frieg a occupé le poste de Président et a représenté avec succès la FPE au niveau national et européen. En reconnaissance du travail accompli pour la FPE, l'Assemblée générale lui a décerné le titre de **membre d'honneur** sous de vifs applaudissements. En raison de son départ à la retraite, **Horst Wippich** a également quitté le comité directeur après plusieurs années d'engagement. **Gerda von Burg (BKW)** et **Rinaldo Pajarola (Axpo)** sont les nouveaux membres du comité directeur.

Assemblée générale d'automne 2020



À la suite de l'Assemblée générale des membres, l'Assemblée générale d'automne des représentants ordinaires fut tenue au **siège de BKW**. Après une longue discussion, les délégués se sont prononcés pour une **fourchette de 1 – 2 %** pour les revendications salariales dans le cadre des **négociations salariales 2021**.

En avril 2020, le **Conseil fédéral** a adopté la **révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI)** avec l'**ouverture complète du marché**. La FPE demande qu'une **forme socialement acceptable soit donnée aux changements structurels à venir**, en améliorant la **protection des employés**, en **décidant et en mettant en œuvre des mesures d'accompagnement** supplémentaires (par exemple, une initiative de formation et de perfectionnement) pour les **employés de l'économie électrique**.

Adrian Reusser a présenté la position FPE dans le cadre de la procédure de consultation pour la **réforme de la LPP** et la **révision de la loi sur l'énergie** avec les nouvelles mesures d'encouragement à partir de 2023. La FPE réclame en particulier une plus grande **promotion de l'énergie hydraulique** ainsi que l'admission des **centrales de pompage-turbinage dans le programme d'encouragement**.

Bernd Frieg et Horst Wippich ont ensuite passé en revue les **20 ans FPE** et souligné les **défis auxquels la Fédération** sera confrontée dans les années à venir. **Le soutien des organisations membres et des représentants ordinaires est indispensable**. Il a également été demandé de soutenir par un « **oui** » l'initiative pour un congé paternité de deux semaines co-lancée par la FPE qui sera **soumise au vote au niveau fédéral le 27 septembre 2020**.

